Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 50 (1953)
Heft: 8

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

par correspondance, par la presse, par la radio, pour que les divers traitements antiparasitaires ne nuisent pas à l'abeille. Il conclut en souhaitant une apiculture vaudoise prospère.

Les déclarations de M. Desgraz donnent confiance aux amis des abeilles, aussi est-il vivement remercié.

C'est le tour du représentant du Département de l'intérieur M. le Dr Schneider, vétérinaire, de parler de la santé du cheptel apicole vaudois, les abeilles n'échappant pas aux maladies. Il souligne les efforts de l'Institut fédéral du Liebefeld et ceux de l'Institut Galli-Valerio par son inspecteur cantonal des ruchers et ses subordonnés.

Puis M. Schneider cite V. Hugo, qui, en bon père de famille, ne voit pas l'été sans fleurs nouvelles, la cage sans oiseaux, la ruche sans abeilles et la maison sans enfants.

La musique et les chants coupent agréablement la série des discours. Pour clore la partie oratoire la parole est à M. le Dr Paul Zimmermann, qui, en termes élégants dit tout le plaisir qu'il a de passer quelques heures dans une si sympathique cité. Il apporte au nom de son président le salut du comité de la Société romande d'apiculture et souhaite à la Vaudoise de rester forte et vivante.

Pour clore cette agréable journée, la Section de Cossonay eut l'ingénieuse idée de conduire l'assemblée dans la cité voisine La Sarraz dont le vénérable château mérite la visite.

Ce témoin d'un passé moyenâgeux se trouve dans un cadre admirable de verdure dont le conservateur distingué M. Knébel a la garde et sait mettre en valeur toutes les richesses qu'il contient.

Et c'est dans un vaste souterrain du château qu'une collation bien vaudoise réjouit chacun et mettra, dans une ambiance de gaîté, le point final de cette agréable journée.

Que la section de Cossonay et son comité en soient remerciés très chaleureusement.

A. VALET.

LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie

Section d'Apiculture du district de St-Maurice

La section de St-Maurice a eu la tristesse d'apprendre la mort tragique dans un accident d'auto de son membre dévoué et fidèle, Denis Coquoz, du village de La Balmaz.

Parti en promenade dominicale le 7 juin, dans l'après-midi avec son beau-fils, ils ne devaient hélas tous deux pas revenir en vie chez eux.

Denis Coquoz, âgé de 59 ans, était à la veille de prendre une retraite méritée. Il était membre de notre section depuis 1930.

Aimant ses abeilles, il leur consacrait tous ses moments de loisir. Assidu aux assemblées de la section, il aimait discuter avec ses collègues des sujets que les divers conférenciers traitaient.

A ses proches, les membres de la section présentent l'assurance de leur vive sympathie.

Section d'Apiculture Erguel-Prévôté

Hommage à M. Adolphe Bohnenblust

Le 1er mai, nous étions rassemblés à St-Imier, pour rendre les derniers honneurs à notre vieil ami Adolphe. Après une longue période de souffrances, mais supportées avec calme et résignation, M. Bohnenblust s'en est allé. S'occupant depuis son tout jeune âge d'apiculture, Adolphe Bohnenblust entra dans la Côte neuchâteloise en 1912. Installé à St-Imier comme employé postal, il entra dans l'Erguel-Prévôté en 1921. Très tôt, ses hautes qualités, ses connaissances, son caractère joyeux et travailleur, en firent un pilier. Il fut appelé à faire partie du comité de notre section en 1925 déjà. Il fut un membre actif et dévoué, jusqu'en 1951, date où la maladie l'obligea à s'aliter. En 1929, le Liebefeld le nommait inspecteur cantonal des ruchers, poste qu'il occupa à l'entière satisfaction jusqu'en 1951. En hommage des services rendus, notre section lui décernait le titre de membre d'honneur de l'Erguel-Prévôté, lors de l'assemblée de 1952, première assemblée annuelle à laquelle il n'avait pu assister. A deux reprises, il participa aux concours de ruchers, et en 1937, ses nombreuses connaissances et son rucher très bien tenu lui valurent la médaille d'or. Belle et noble figure, trop tôt disparue, notre ami Adolphe sera pour nous un souvenir d'endurance, de labeur continu et de sociétaire assidu et fidèle.

A son épouse, à son fils, nous voudrions encore dire combien cet époux modèle, combien ce père affectueux était pour nous un ami précieux. Merci de l'avoir prêté, merci, chère madame de l'avoir si bien encouragé au rucher, de l'avoir soutenu si chrétiennement pendant sa dernière épreuve. Vos larmes sont les nôtres, madame.

Repose en paix Adolphe, que la terre te soit légère ! *J. M.*

Communiqués

Fédération Jurassienne des Sociétés d'Apiculture

Tous les membres des sections jurassiennes sont priés (pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait), de bien vouloir payer la cotisation d'assurance loque et noséma, au plus tard pour le 10 août prochain. Ce versement de 30 ct. par colonie peut être effectué au moyen du bulletin de versement C. C. P. IV b 1398, que chacun a reçu ce printemps. Ceci afin d'éviter des frais de remboursement et un surcroît de travail au caissier. Passé la date précitée, nous vous prions de bien vouloir réserver bon accueil au remboursement.

Le Comité de la Fédération.

Section de Grandson et Pied du Jura

Nos sociétaires qui désirent faire contrôler leur miel sont invités à s'inscrire auprès du président de la section jusqu'au 8 août prochain.

Les frais de contrôle s'élèvent à 3 fr., bocaux compris.

La carte de contrôle vous facilitera la vente de votre récolte.

Section Jura-Nord

Pour donner suite à la décision prise par l'assemblée de ce printemps, la station de fécondation du Fer-à-Cheval a été inaugurée le 15 juin. Un rucher coquet a été installé par M. Steulet dans lequel est logée la colonie de choix. Une trentaine de ruchettes de fécondation ont été apportées par quelques membres et le résultat a été encourageant car les premières reines fécondées ont pondu au début de juillet. Les faux-bourdons proviennent d'une souche d'abeilles noires prêtée gracieusement par M. Membrez, Develier. Cette souche ayant fait ses preuves, aussi nous pouvons espérer que les résultats encourageront les apiculteurs que la sélection rationnelle intéresse.

Nous invitons les membres de la société à visiter notre station de fécondation. Les ruchettes sont à remettre à M. Membrez, Develier ; voir à ce sujet les conditions indiquées sur la circulaire remise à tous les membres de la section. Une taxe modeste de 1 fr. 50 est perçue pour chaque reine fécondée. Après le 15 août, il ne sera plus accepté de ruchettes, la saison sera close.

Le comité de la station.

Société d'apiculture des Montagnes neuchâteloises

Nous rappelons la course à KUNTEN le samedi 22 août 1953. Visite de la fabrique de cire gaufrée les Fils de Robert Meier à Kunten. Prix Fr. 17.— plus dîner Fr. 4.60.

Comptes rendus

Section Apiculture St-Maurice - Vernayaz

Assemblée générale de la section de St-Maurice

L'assemblée générale de la section d'apiculture de St-Maurice a eu lieu le dimanche 31 mai 1953, à 14 h. 20, à Dorénaz, dans la grande salle de la maison communale, mise gracieusement à notre disposition par l'administration communale de Dorénaz. Trente et un membres sont présents.

Notre président de section, M. André Jacquier, dans son discours d'ouverture, salue la présence dans la salle de M. Roland Jordan, président de la commune et délégué par celle-ci, puis celle de M. Voutaz, de Sembrancher, vice-président de la Fédération valaisanne d'apiculture ; M. Roduit, président de la section de Martigny ; M. Bertuchoz, inspecteur des ruchers. Se sont excusés, les membres Ruppen, Amédée Richard et Armand Chambovey.

Le secrétaire-caissier donne lecture du protocole de la séance du 1. 6. 52 à Finhaut, puis donne connaissance des comptes de l'exercice écoulé. Protocole et comptes sont acceptés sans discussion.

Dans son rapport, le président Jacquier fait mention des critiques émises par des membres de Finhaut, puis donne connaissance du contrôle général des ruchers dans le Val du Trient.

Il donne les noms des heureux jubilaires qui ont touché soit le gobelet traditionnel, soit le plateau étain avec dédicace, pour les 35 ou 50 ans d'activité au sein de notre famille apicole.

Il nous annonce l'entrée dans la section de huit nouveaux membres. Son effectif est à l'heure actuelle de 115. La diminution est due à des démissions ou à des membres négligents ayant omis, malgré des rappels, de régler leur cotisation.

La prochaine assemblée générale 1954 aura lieu à Evionnaz, à une date que le comité fixera ultérieurement.

La parole est donnée au conférencier, M. Philomin Roux, membre de la section, qui nous entretient de ses expériences sur le traitement et les divers essais faits depuis de longues années, pour trouver le remède efficace contre la loque européenne.

Un contrôle général a eu lieu les 4 et 5 mai dans la région de Finhaut, Marécottes, Les Granges, Trétien et Salvan, par le Dr Gubler, du Liebefeld, M. Roux et des membres du comité de la section.

Un certain nombre d'apiculteurs intéressés ont assisté à cette visite, avec distribution de la Terramycine, et contrôle des larves au microscope.

La région française de Vallorcine, fortement atteinte par la loque, avait délégué deux apiculteurs, qui comme nos membres, se sont trouvés heureux de voir enfin les essais faits au Liebefeld, aussi bien que par cet infatigable chercheur qu'est notre conférencier, et de voir arriver le jour où cette grave maladie sera enfin vaincue définitivement.

M. Roux nous dit qu'à Finhaut, sur 72 colonies, il y avait 31 colonies loqueuses contrôlées.

Un contrôle est fait pour suivre de près les ruches traitées. M. Voutaz, délégué de la Fédération valaisanne, prend ensuite la parole pour remercier notre dévoué et compétent conférencier, le comité de la section pour son activité, et il apporte le salut cordial de la Fédération, nous fait un rapport sur les relations entre le service cantonal d'entomologie et la Fédération, les pourparlers pour une contribution de l'Etat et de la Fédération aux frais de traitement de la loque européenne.

M. Jordan, président de la commune de Dorénaz nous apporte le salut de la commune et de la population, se dit heureux de voir Dorénaz choisi comme lieu de réunion de notre assemblée.

M. Bertuchoz nous dit les essais faits à Liddes avec la terramycine, sur 14 colonies ; 12 ont été traitées et guéries et deux ruches témoin ont dû être détruites.

Une discussion générale a lieu, concernant divers sujets apicoles.

M. Meunier, président de la S. A. R. s'excuse par téléphone de son absence à cette réunion et salue l'assemblée.

La séance se termina vers 17 heures, après le verre de vin offert pendant la séance, par la commune, vin servi par de charmantes jeunes filles.

M. Jacquier remercia chaleureusement M. Jordan de son geste, qui fut hautement apprécié.

Pannatier, secr.

Société d'Apiculture d'Ajoie et Clos-du-Doubs

La Journée des apiculteurs jurassiens

Comme prévu, la journée des apiculteurs jurassiens eut lieu en nos murs, le dimanche 28 juin écoulé. Notre section qui a l'honneur d'organiser cette fête, bénéficie d'une belle journée et, de bonne heure, les apiculteurs arrivent déjà à Porrentruy.

A 10 h. 15, le sympathique président, M. Goffinet, ouvre la séance. Il souhaite la bienvenue aux 70 délégués venus de toutes les parties du Jura. Il remercie ensuite les invités officiels, MM. Schneider, du Liebefeld, orateur du jour, Comment, notaire, représentant la ville de Porrentruy, Dietrich, contrôleur des miels pour la Romande. Le président donne lecture d'une gentille lettre de M. Henry, préfet, empêché d'assister à cette manifestation, ainsi que M. Juillerat, rédacteur du « Jura ».

D'emblée, une vive discussion s'engage au sujet des maladies des abeilles et de la mise à ban pour le Jura. M. Schneider y met vite le point final en spécifiant que tant qu'il y aura des maladies annoncées à Berne, le ban ne peut être levé. Il nous présente un tableau du Liebefeld indiquant les régions infectées. Le Pays romand, le Jura y sont très visibles.

Il nous parle ensuite du nouveau remède qui vient d'avoir fait ses preuves.

Une résolution est enfin adoptée : traitement intensif dans tout le Jura et sous surveillance. La Fédération s'en chargera.

La publicité dans le « Journal Suisse d'Apiculture »

Organe officiel de la Société Romande d'Apiculture

porte et rapporte beaucoup

Encore quelques questions et le président lève la séance.

Il est 12 h. 30 et, tôt après, le banquet est servi, digne de la réputation de la maison et de son propriétaire, M. Jermann.

Pendant ce délicieux dîner, nous avons le plaisir d'entendre MM. Etique, maître d'apiculture à Courtemelon, Gassmann, président de la section Jura-Nord et Dietrich, délégué de la Romande. Le président les remercie de leurs magnifiques exposés.

Comme le beau temps veut bien nous sourire, les participants se rendent à Roche-d'Or en autocar ou en auto. Après la montée au Signal, notre sympathique et compétent M. Broquet oriente un auditoire des plus attentifs. Le coup d'œil est merveilleux et chacun se plaît à connaître nos beaux villages ajoulots.

Avec son entregent coutumier, M. Broquet veut bien nous donner encore un aperçu des événements douloureux qui se passèrent à nos frontières pendant les années 1940-1945 et dont chacun se souvient. Merci M. Broquet.

Cette belle journée se termina au local du Jura-Simplon, où fut offert le verre de l'amitié.

Belle journée. Merci à M. Goffinet et au comité qui organisa si bien cette fête.

Réunion du 12 juillet, à Alle

Une quarantaine de membres de notre section se sont retrouvés à Alle, le dimanche 12 juillet, au rucher de M. Riche. Par cette belle journée, chacun était satisfait de se trouver réunis et M. Riche nous montra de belles choses. Un beau rucher bien tenu, de belles ruches, de beaux essaims et quelques petites spécialités à lui.

Merci M. Riche, ainsi que pour vos conseils.

Pour clore cette séance, M. Goffinet nous fit un exposé très clair sur le nouveau traitement contre l'acariose. Chacun pouvait rentrer dans son foyer, satisfait de cette réunion.

Section de Monthey

Convoqués en assemblée ordinaire de printemps le dimanche 14 juin 1953, les apiculteurs du district de Monthey se sont réunis dans la grande salle du Café du Cheval-Blanc à Monthey.

M. Alexandre Rithner, président, ouvre la séance à 14 h. 30 et salue la présence de M. Francis Vionet, ancien président et M. Loup, conférencier de la journée ainsi que des 33 membres présents. Le secrétaire donne lecture du protocole de l'assemblée de 1951 puis la lecture des comptes et du rapport des vérificateurs. L'assemblée en donne décharge au comité. Dans son rapport détaillé, le président renseigne les membres sur les faits de la section pendant l'année écoulée. La séance administrative étant terminée, M. Rithner se fait un plaisir de donner la parole à M. Loup, qui nous entretient sur le choix du terrain et l'exposition du rucher, la population, les maladies, nourriture et stimulant. Les applaudissements des auditeurs prouvent au confrencier l'intérêt qu'ils ont porté à son exposé et le président le remercie au nom de l'assistance.

Malgré la pluie, nous sommes montés au rucher de notre président, où nous avons pu voir un bel élevage de reines. Un bon Fendant offert par lui-même, clôture cette journée dont chacun garde un bon souvenir.

Le secrétaire.

Convocations

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale mensuelle, lundi 10 août 1953, à 20 h. 30 précises, au local : rue de Cornavin 4.

Sujet : « Préparons en août la récolte de 1954 ».